

Comité du Quartier « Coteau – Route de Jaulan »

Compte-rendu de la Réunion du 10/01/2018

Personnes présentes

Serge BALLET (Conseiller municipal)	Elodie RAITANO (Référente Quartier)	Karine CHARRETTE Jean-François CROS Myriam CROS
Hervé COULMONT (Maire)	Josette BABASSIAN	Monique FAURE
Olivier BOUCHERLE (Référent Quartier)	Jean BONNAT	Jean-Luc HESPEL
Brice FOURNIER (Référent Quartier)	Francette BOUCHY	Marie-Ange HESPEL
Agnès MAURER (Référente Quartier)	Marie-Pierre BOYER	Colette MAESTRE
	Françoise BRANELEC	Christiane MALSERT
	Yann BRANELEC	Jean-Yves MALSERT
	Alain CHARRASSE	Marie-Thérèse MAURICE

1. Présentation du quartier « Coteau – Route de Jaulan »

Le plan du quartier sera disponible sur le site de la commune.

Le chemin de Magnet (en intégralité) est rattaché au Quartier « Coteau – Route de Jaulan ».

Depuis la rencontre du 10 janvier, une proposition a été formulée par M. Jean-Marie ROUX, référent du quartier « Coteau – Chemin de La Lauze » : Le chemin de Magnet pourrait être rattaché au Quartier « Coteau – Route de Jaulan » du N°985 jusqu'au N°360 et 355 inclus, la partie Nord restante dépendrait du Quartier « Coteau – Chemin de la Lauze ».

Cette proposition sera évoquée lors de la réunion avec la Mairie le 27 février prochain. La réponse sera communiquée ultérieurement.

2. Rôle du référent de Quartier

- Etre le relais auprès des habitants pour expliquer l'intérêt du Comité de Quartier
- Organiser les réunions du Comité de Quartier
- Recueillir des avis sur les projets en cours et des idées sur des projets à lancer
- Identifier les difficultés rencontrées par les habitants du Quartier
- Faire remonter ces informations au Conseil Municipal, qui sera ensuite chargé de rechercher les solutions et prioriser les actions à mener, les travaux à lancer, en fonction des besoins exprimés dans les quartiers
- Le rôle du référent de quartier n'est donc pas un rôle de médiateur
- Une charte du référent de Quartier sera proposée au cours de la prochaine réunion

3. Expression des besoins et suggestions liées aux aménagements dans le quartier

Hervé COULMONT a rappelé que la Commune doit financer de nombreux travaux avec des contraintes budgétaires importantes. Le Conseil Municipal devra donc fixer des priorités et faire des choix.

- **Concernant l'aménagement de la route de Jaulan**

Hervé COULMONT précise qu'une étude préalable est lancée pour identifier les difficultés et déterminer les solutions à mettre en œuvre (Cf. discours prononcé à l'occasion de la cérémonie des Vœux du Maire le 09/01/2018 - consultable sur le site).

Les membres du Comité ont demandé qu'une attention soit portée sur la circulation, les trottoirs et l'éclairage afin de réduire la vitesse des véhicules, le risque d'accident pour les piétons et les perturbations pour les riverains.

Plusieurs zones sont jugées particulièrement dangereuses et accidentogènes à savoir :

- L'intersection Route de Jaulan / Rue du Paradis
- Les intersections Route de Jaulan / Chemin des Lèches

Certains aménagements provoquent des nuisances pour les riverains et ont finalement peu d'effet sur la vitesse (ex : vibrations ressenties aux alentours des coussins berlinois).

Quelques suggestions ont été formulées pour améliorer la situation :

- Demander aux riverains de tailler leurs haies (le long de la Route de Jaulan)
- Tailler plus régulièrement la végétation sur les zones communales (exemple : à l'intersection de la Rue du Paradis et de la Route de Jaulan)
- Faire les marquages au sol (pour matérialiser le milieu de la route)
- Agir directement auprès de la Commune de Charmes (puisque certains habitants de Charmes circulent quotidiennement sur la Route de Jaulan)
- Déplacer les poubelles au bas de l'Impasse Cornaire qui gênent la visibilité (pour mémoire : ces poubelles ont été déplacées pendant les travaux réalisés actuellement dans l'impasse Cornaire – elles n'ont pas vocation à rester à cet emplacement)

- **Concernant l'aménagement du chemin des Lèches**

L'idéal serait de réaliser des trottoirs, pour sécuriser la circulation des piétons. Cependant, si cela s'avère impossible, il serait opportun de matérialiser à minima, par un marquage au sol, la voie réservée à la circulation des véhicules, les places de parking et les zones réservées aux piétons.

- **Concernant les chemins praticables par les piétons**

Il serait intéressant de faire l'inventaire des chemins existants.

Il serait également utile d'en améliorer l'éclairage (comme dans la côte des pierres), afin de permettre aux collégiens et lycéens de les emprunter en hiver pour descendre prendre le bus au village dès 7h00 le matin et remonter jusqu'à 19h00 le soir).

Cette idée pourrait être intégrée dans le cadre du projet « Pedibus » qui vise à organiser collectivement l'accompagnement à pied des enfants scolarisés à l'école de Soyons.

4. Modalités de transmission du compte-rendu de cette réunion

Le projet de compte-rendu sera transmis par mail à l'ensemble des personnes présentes à la réunion ou ayant remis leur adresse mail (lors de la réunion d'information pour la mise en place des comités de quartiers le 29 novembre 2017).

Dans l'attente de la mise en œuvre des règles de fonctionnement du Comité, ce compte-rendu sera validé lors de la prochaine réunion du Comité.

Il sera également publié sur le site internet de Soyons. (Site : www.soyons.fr => bandeau supérieur, rubrique vie municipale => Comités de Quartiers)

Il sera distribué dans chaque Boîte aux Lettres des résidents du quartier, par les membres du Comité de Quartier, selon une répartition proposée au cours de la réunion.

Chaque résident du quartier pourra, s'il le souhaite, retourner le coupon réponse, pour faire connaître ses coordonnées et recevoir les invitations et compte-rendu des prochaines réunions du Comité de Quartier.

5. Prochaines réunions en lien avec le Comité de Quartier

- **Mardi 23 janvier 2018 à 20h30 : Réunion publique** d'information sur la Commission participative "Qualité et Cadre de Vie" - Mairie – SOYONS
- **Mardi 27 février 2018 à 20h30 : Rencontre des référents de quartier (uniquement) avec Laurent Crumière** (Conseiller Municipal délégué aux Comités de Quartier) – Mairie - SOYONS

Les travaux du Comité de Quartier « Coteau – Route de Jaulan » seront présentés à la réunion du 27 février 2018.

Cette rencontre s'est clôturée à 22h30 autour d'une galette et d'un verre de l'amitié et nous profitons de ce courrier pour remercier les membres qui ont apporté de quoi nous régaler !

Après échange entre référents et membres de notre Comité le 23 février 2018 lors de la Réunion de la Commission Qualité et Cadre de Vie, il nous semble important de nous rencontrer avant la réunion du 27 février avec les élus pour vous associer à la réflexion nécessaire à la mise en place du fonctionnement de notre Comité.

Ce point n'ayant pas pu être évoqué lors de notre dernière rencontre, nous vous proposons de nous revoir le

MERCREDI 21 FEVRIER 2018

à 20h30

à la Salle des Associations

pour en débattre, selon l'ordre du jour suivant :

1. Validation du projet de compte-rendu sus cité
2. Définition du rôle du Comité et du Référent et réalisation d'une Charte
3. Modalités de la désignation des Référents (pour légitimer le statut)
4. « Désignation » des membres référents selon les modalités choisies
5. Proposition d'une création de boîte mail de redirection sur GMAIL (ex. : quartier.jaulan.soyons@gmail.com)
6. Révision du coupon-réponse :
Proposition d'intégrer une partie « composition du foyer » afin de faire le lien avec l'étude de faisabilité de la route de Jaulan ainsi qu'avec le projet Pédibus (nombre d'enfants et tranches d'âges)
7. Retour de la Réunion du 23 Janvier de la Commission « Qualité et Cadre de Vie ».
8. Expression des besoins à faire remonter aux élus lors de la rencontre du 27 février.

NB : les points N°1, 2, 3, 4, 5 et 7 seront transmis après validation collégiale aux autres référents de quartier en vue de la rencontre du 27 février.